



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Afrique

Question au Gouvernement n° 1938

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Yves Marchand.

M. Yves Marchand. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et à M. le ministre délégué à la coopération, au nom de la composante Force démocrate de l'UDF. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Une nouvelle fois, la France va devoir se faire l'avocat de l'Afrique, au nom de la défense non pas de son propre pays mais de la paix et de l'humanisme. Nous pensons que ce serait peut-être le moment de le rappeler aux États-Unis d'Amérique et à M. Warren Christopher, alors qu'au Soudan des millions de personnes sont massacrées, des milliers d'autres déplacées pendant que des dizaines de milliers de femmes et d'enfants sont réduits en esclavage par une junte islamiste à visées terroristes. Dans le même temps, la région des Grands Lacs, après le Zaïre, le Burundi, le Rwanda, est devenue une véritable poudrière et un million de personnes ont, en outre, été déplacées.

Le continent africain n'est-il pas en train d'implorer ? Les grandes migrations qui ont lieu actuellement à travers l'Afrique ne préfigurent-elles pas des migrations ultérieures vers l'Europe, tant redoutées par ailleurs par nos compatriotes ?

Dans ces conditions, quelles dispositions la France peut-elle prendre sur le plan international pour assurer la stabilité de l'Afrique, garantie de notre sécurité ? En outre, ne serait-il pas nécessaire de clarifier définitivement notre politique au Soudan et même, plus largement, sur le continent africain ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. Monsieur le député, il est vrai que la France, dans sa tradition d'humanisme, a été souvent l'avocat de l'Afrique. Vous-même l'avez été dans un remarquable rapport sur la situation économique de ce continent, dont je vous remercie.

L'Afrique a des plaies: le Soudan et la région des Grands Lacs, que vous avez cités. L'Afrique a aussi des cicatrices: je pense à l'Érythrée, à l'Afrique du Sud, à l'Angola, au Mozambique et au Cap-Vert, autant de pays qui ont su retrouver par eux-mêmes les chemins de la paix.

L'Afrique n'est donc pas si prête à implorer. L'Afrique francophone, notamment, est dans une situation qui peut être citée comme exemplaire sur le plan économique, avec des taux de croissance qui dépassent 5 %, une inflation maîtrisée, et les multiples dispositions qui ont été prises courageusement par les gouvernements africains de la zone du franc CFA permettent maintenant à cette région d'être un vecteur économique pour le prochain siècle.

Mais il est vrai que, comme vous l'avez souligné, les plaies sont profondes. En ce qui concerne le Soudan, depuis le coup d'État islamiste de 1989, la coopération française est suspendue, l'aide humanitaire française va directement aux populations qui souffrent, et la diplomatie française est très active en ce qui concerne le sud Soudan.

S'agissant de la région des Grands Lacs, la France maintient avec force sa proposition visant à constituer une force internationale de sécurisation à but exclusivement humanitaire pour venir en aide aux populations réfugiées ou déplacées. Cette proposition a été faite à nos partenaires de l'Union européenne, aux États-Unis et aux pays africains, qui doivent eux aussi s'impliquer en tant que voisins directement concernés par ce qui se

se passe dans l'Est du Zaïre. Cette action conjointe se fera avec l'appui de l'ONU et de l'OUA. Toute la communauté internationale a été sollicitée et demain matin, avec Xavier Emmanuelli, nous participerons à Bruxelles à la réunion extraordinaire des ministres chargés du développement et de l'action humanitaire. Par la volonté du Président de la République française et du Premier ministre, c'est la France qui, une fois de plus, va montrer aux populations errantes d'aujourd'hui les voies et les chemins de l'espoir.  
(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Yves Marchand.

M. Yves Marchand. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et à M. le ministre délégué à la coopération, au nom de la composante Force démocrate de l'UDF. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Une nouvelle fois, la France va devoir se faire l'avocat de l'Afrique, au nom de la défense non pas de son pays mais de la paix et de l'humanisme. Nous pensons que ce serait peut-être le moment de le rappeler aux États-Unis d'Amérique et à M. Warren Christopher, alors qu'au Soudan des millions de personnes sont massacrées, des milliers d'autres déplacées pendant que des dizaines de milliers de femmes et d'enfants sont réduits en esclavage par une junte islamiste à visées terroristes. Dans le même temps, la région des Grands Lacs, après le Zaïre, le Burundi, le Rwanda, est devenue une véritable poudrière et un million de personnes ont, là encore, été déplacées.

Le continent africain n'est-il pas en train d'implorer ? Les grandes migrations qui ont lieu actuellement à travers l'Afrique ne préfigurent-elles pas des migrations ultérieures vers l'Europe, tant redoutées par ailleurs par nos compatriotes ?

Dans ces conditions, quelles dispositions la France peut-elle prendre sur le plan international pour assurer la stabilité de l'Afrique, garantie de notre sécurité ? En outre, ne serait-il pas nécessaire de clarifier définitivement notre politique au Soudan et même, plus largement, sur le continent africain ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. Monsieur le député, il est vrai que la France, dans sa tradition d'humanisme, a été souvent l'avocat de l'Afrique. Vous-même l'avez été dans un remarquable rapport sur la situation économique de ce continent, dont je vous remercie.

L'Afrique a des plaies: le Soudan et la région des Grands Lacs, que vous avez cités. L'Afrique a aussi des cicatrices: je pense à l'Érythrée, à l'Afrique du Sud, à l'Angola, au Mozambique et au Cap-Vert, autant de pays qui ont su retrouver par eux-mêmes les chemins de la paix.

L'Afrique n'est donc pas si prête à implorer. L'Afrique francophone, notamment, est dans une situation qui peut être citée comme exemplaire sur le plan économique, avec des taux de croissance qui dépassent 5 %, une inflation maîtrisée, et les multiples dispositions qui ont été prises courageusement par les gouvernements africains de la zone du franc CFA permettent maintenant à cette région d'être un vecteur économique pour le prochain siècle.

Mais il est vrai que, comme vous l'avez souligné, les plaies sont profondes. En ce qui concerne le Soudan, depuis le coup d'État islamiste de 1989, la coopération française est suspendue, l'aide humanitaire française va directement aux populations qui souffrent, et la diplomatie française est très active en ce qui concerne le sud Soudan.

S'agissant de la région des Grands Lacs, la France maintient avec force sa proposition visant à constituer une force internationale de sécurisation à but exclusivement humanitaire pour venir en aide aux populations réfugiées ou déplacées. Cette proposition a été faite à nos partenaires de l'Union européenne, aux États-Unis et aux pays africains, qui doivent eux aussi s'impliquer en tant que voisins directement concernés par ce qui se passe dans l'Est du Zaïre. Cette action conjointe se fera avec l'appui de l'ONU et de l'OUA. Toute la communauté internationale a été sollicitée et demain matin, avec Xavier Emmanuelli, nous participerons à Bruxelles à la réunion extraordinaire des ministres chargés du développement et de l'action humanitaire. Par la volonté du Président de la République française et du Premier ministre, c'est la France qui, une fois de

plus, va montrer aux populations errantes d'aujourd'hui les voies et les chemins de l'esperance.  
(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Marchand Yves](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1938

**Rubrique :** Politique exterieure

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 novembre 1996, page 6570

**Réponse publiée le :** 7 novembre 1996, page 6570

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 novembre 1996